

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE BARBAZAN DEBAT
SEANCE N° 2016.01 DU 25 FEVRIER 2016

L'an deux mille seize, le vingt-cinq février à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de BARBAZAN-DEBAT, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PEDEBOY Jean-Christian, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : M. PEDEBOY Jean-Christian, Mme RIVALETTO Claudine, M. BEZ Bernard, Mme FERNANDEZ Consuelo, M. LOUPRET Yves, Mme RODRIGUEZ Rose-Marie, M. DELMAS Claude, Mme POUYENNE-VIGNAU Régine, M. IBORRA François, Mme MAUVEZIN Françoise, M. LAGARDELLE Gilles, Mme PALOMINO Hélène, M. MANSE Jean-Luc, Mme SANSOULET Monique, M. MAZET Serge, Mme VILANOVA Carmen, M. LARROUY Michel, M. MATUT Pascal, Mme SCHNEIDER Christianne.

PROCURATIONS : Mme OLALLA Anne-Marie à M. Jean-Christian PEDEBOY ; Mme DARRE Michèle à Mme POUYENNE-VIGNAU Régine ; M. SONNEVILLE Didier à Mme SCHNEIDER Christianne.

ETAIT EXCUSÉ : M. CHAMPAGNE Sylvain.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. LOUPRET Yves, élu à l'unanimité.

Le Conseil Municipal observe une minute de silence en la mémoire de M. MONDON (ancien Maire) et M. CAYROLLE (ancien Adjoint). M. LE MAIRE demande aux conseillers présents de bien vouloir participer aux cérémonies.

Compte-rendu de la séance du 18 novembre 2015 :

M. LE MAIRE : « Y a-t-il des observations ? J'ai eu une observation de la part de M. SONNEVILLE, demandant une modification du compte-rendu, concernant une phrase que j'ai dite. En effet, l'opposition n'a jamais demandé une publication sur la loi TAFTA ; j'ai simplement indiqué que si tel avait été le cas, je ne l'aurais pas publiée car il y avait trop d'informations erronées. »

M. MATUT et Mme SCHNEIDER sont d'accord pour cette modification.

I - DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

M. LE MAIRE :

« Comme vous le savez, un Débat d'Orientation Budgétaire doit se tenir en préalable au vote du Budget. Ce débat doit nous permettre de discuter des orientations budgétaires qui détermineront les priorités en terme de programme et de travaux. Ce débat est nécessaire, aussi, pour mieux vous informer et vous sensibiliser sur l'évolution financière de la commune.

Le budget 2016 devra répondre au plus près aux préoccupations de la population, aux nécessités avérées et aux engagements pris, ceci en tenant compte, bien sûr, du contexte économique et des baisses des dotations de l'Etat.

Vous avez, les uns et les autres, fait remonter au travers de vos Commissions respectives certaines nécessités, certains besoins, et plus simplement certaines idées. Tout cela a été pris en compte par la Commission Finances, qui a travaillé sur la pertinence de ces propositions, mais également sur la faculté budgétaire à les réaliser.

La requalification du cœur de village est exécutée aux trois quarts ; j'avais indiqué en 2013 que si besoin était, nous ferions une pause d'un an pour pouvoir faire face à certaines obligations. Nous vous proposons cette année de faire cette pause, pour ce qui concerne la dernière tranche, à savoir l'aménagement du Padouen, c'est-à-dire ce qui devait être le plan d'eau, car celui-ci n'est pas conforme à la Loi sur l'Eau et ne pourra donc être réalisé. (M. BEZ précise que la Commission travaille avec des paysagistes et la DDT pour déterminer ce qui est faisable.)

De plus, certaines opportunités se sont présentées. Il s'agit :

- de l'éventuel achat de la maison Escale, maison qui jouxte le presbytère et qui est dans un état de délabrement qui ne peut laisser indifférent, alors que nous concentrons nos efforts de requalification sur ce quartier.
- de l'achat également d'un local au centre commercial afin de faciliter l'installation d'un dentiste (Monsieur Noguès ayant pris sa retraite).
- de l'achat aussi des terrains Gortari, au moins pour partie. Je rappelle que nous parlons de ces terrains depuis quatre ans, et que nous repoussons tous les ans, en demandant aux Domaines de ne pas se presser. J'ai bien peur que l'on ne puisse pas prolonger cette échéance, car le Département a fait procéder à des évaluations sur les terrains voisins (appartenant également à la famille Gortari) afin d'en devenir propriétaire pour réaliser la bretelle du CD8 (les travaux devant démarrer avant septembre 2017).

Ces investissements correspondent à peu près au montant des travaux prévus pour la dernière tranche consacrée à l'aménagement du centre Bourg. Mais, je dois vous rassurer, ces investissements (si nous les réalisons en totalité) ne seront pas pénalisants.

- En effet, s'agissant de la maison Escale, nous pouvons en revendre une partie (comme nous l'avions fait pour la maison Dusserm).
- En ce qui concerne le local de la dentiste, elle a exprimé le désir de le racheter rapidement.
- Pour les terrains Gortari, il en va de même, puisqu'il s'agit de les revendre rapidement à l'OPH ou à Promologis.

Je vais laisser à Claude DELMAS le soin de compléter les propositions d'investissement, de vous donner les chiffres correspondants, et de vous faire part des moyens prévus pour y faire face. »

M. DELMAS :

« Les restes à réaliser sont soit des dépenses qui sont réalisées en 2015 mais non payées, soit des dépenses reportées en 2016.

Sur la réalisation du budget 2015, on peut noter sur la rémunération que l'écart n'est que de 3%.

Sur les recettes, il est à noter une augmentation des recettes de la cantine de 20%.

La ligne 7388 correspond à la taxe sur les terrains rendus constructibles.

Sur la DGF, nous avons perdu 60 000 € alors que nous avions prévu une baisse de 40 000 €.

La taxe d'aménagement a fortement augmenté (45 000 €).

L'emprunt prévu n'a pas été réalisé.

Sur le compte administratif apparaît un déficit de 703 829 €. L'excédent du budget de fonctionnement est de 792 186.15 €. Soit un résultat de 88 356.28 €.

La baisse de la DGF prévisionnelle est de 116 000 € mais cette somme est à vérifier.

Si l'on prévoit un emprunt de 300 000 € l'augmentation d'annuité est absorbée sur 2 ans. L'annuité de remboursement est de 80 € / habitant. La moyenne sur la même tranche est de 200 € / habitant.

Sur les investissements, le maxi a été prévu car nous souhaitons faire un effort sur tout ce qui concerne la voirie. »

M. LE MAIRE : « En ce qui concerne les investissements, nous pouvons attendre 70 ou 80 000 € de subvention DETR. »

M. BEZ : « Nous aurons également une subvention pour l'achat du désherbeur thermique. »

II - DELIBERATIONS

DEMANDE DE SUBVENTION : « EQUIPEMENT SALLE D'ACTIVITÉ DES SENIORS »

Vote à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION : « CREATION D'UN JARDIN PEDAGOGIQUE »

Vote à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION : « AIRE DE JEUX MAIRIE »

Vote à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION : « MAIRIE, CLIMATISATION ET SONORISATION »

M. LE MAIRE : « Ce dossier risque de poser problème car les dépenses ne sont pas forcément éligibles. »

Mme RIVALETTO : « Il faudrait rajouter dans l'argumentaire que la salle du Conseil pourra également servir pour accueillir les enfants du Centre de Loisirs en cas de canicule. »

Vote à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION : «ACCESSIBILITE 2016»

Vote à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION : «PORTAIL CHAPELLE DE PIETAT»

M. LE MAIRE : « Pour information, il n'y a plus de religieux à Piétat et le bâtiment est vide. Il faut donc le sécuriser. Pour l'instant M. DALBERNY s'occupe d'ouvrir et de fermer tous les jours. J'ai écrit à l'évêque pour qu'il se saisisse de ce sujet. »

Vote à l'unanimité.

VENTE ET EXPLOITATION GROUPEES DE BOIS – CONVENTION O.N.F.

Mme MAUVEZIN : « Les offres étaient trop basses, il a été décidé de les retirer de la vente. »

M. LE MAIRE : « L'ONF s'est donc proposé pour acheter le bois au prix attendu. »

Vote à l'unanimité.

La séance est levée à 19H10.

« Signatures » des Conseillers présents ou « Procurations à »

PÉDEBOY	Jean-Christian		MANSE	Jean-Luc	
RIVALETTO	Claudine		OLALLA	Anne-Marie	PEDEBOY Jean-Christian
BEZ	Bernard		CHAMPAGNE	Sylvain	
FERNANDEZ	Consuelo		SANSOULET	Monique	
LOUPRET	Yves		MAZET	Serge	
RODRIGUEZ	Rose-Marie		VILANOVA	Carmen	
DELMAS	Claude		LARROUY	Michel	
POUYENNE-VIGNAU	Régine		DARRÉ	Michèle	POUYENNE-VIGNAU Régine
IBORRA	François		MATUT	Pascal	
MAUVEZIN	Françoise		SONNEVILLE	Didier	SCHNEIDER Christianne
LAGARDELLE	Gilles		SCHNEIDER	Christianne	
PALOMINO	Hélène				